

# le COURRIER Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 1 - janvier 2024



# N° SPECIAL formation syndicale 2024



# • Edito

*Alors que les attaques contre les droits se multiplient, il en va de la responsabilité des militants CGT de prendre leur place dans la bataille des idées et dans la lutte de classes.*

*A cette fin, la formation syndicale CGT reste le premier outil qui permet aux syndiqués d'occuper cette place pour ne pas la laisser à ceux qui défendent les idées du patronat, ou pire, les idées nauséabondes de l'extrême-droite qui a l'oreille attentive des capitalistes.*

*Notre force collective repose sur l'état de notre organisation, et notre capacité à accompagner les syndiqués, à tout niveau de responsabilité, afin que ceux-ci bénéficient, dans la CGT, d'un parcours de formation à la hauteur des enjeux.*

*Le projet pédagogique de la CGT « équiper pour agir » prend donc tout son sens. S'équiper en savoirs, mais aussi en savoir-faire pour développer notre action syndicale et notre poids dans la société tout entière.*

*C'est aussi une école d'émancipation qui permet souvent de prendre le temps de débats que le monde du travail nous laisse trop peu, et de rencontrer des militants d'autres secteurs dont les qualités humaines et morales permettent l'ouverture à l'autre.*

*Créer les conditions de la réflexion collective et du débat, c'est aussi permettre l'action revendicative du plus grand nombre en gagnant, par le débat, la participation de la masse des salariés dans les luttes.*

*Conformément à la charte de la vie syndicale CGT adoptée à notre 47e congrès (2003), tout syndiqué doit, dès son adhésion, se voir proposer le droit à la formation syndicale. Des syndiqués formés sont des syndiqués outillés pour argumenter, mener la bataille des idées et la démarche syndicale revendicative de la CGT, maîtriser leurs mandats et ainsi faire face aux combats qui les opposent au patronat et aux pouvoirs publics.*

*Dirigeants de syndicats ou responsables de la formation syndicale, vous trouverez ici le plan de formation syndicale de l'UD CGT 69 pour l'année 2024. Vous pourrez ainsi proposer des formations à vos syndiqués afin de : - Créer les conditions pour que tout nouvel adhérent à la CGT acquiert les connaissances et le savoir faire nécessaires pour participer à la vie du syndicat ; - Assurer à chaque syndiqué, tout au long de sa vie syndicale, l'accès à une formation permanente ; - S'assurer que toute prise de responsabilité soit accompagnée d'une formation.*

**Ludo RIOUX,**

Membre du bureau de l'UD CGT 69,  
Responsable à la Vie Syndicale de l'UD CGT 69

## SOMMAIRE

**PAGE 2 :** Edito

**PAGE 3 :** Le rôle de l'UD

**PAGE 4 :** Structure de la Formation

**PAGE 5 À 10 :** L'offre de la Formation

**PAGE 11 :** Note mode opératoire

**PAGE 13 :** Nos règles de vie

**PAGE 14 :** Foire aux questions

**PAGE 15 À 18 :** Plan de Formation UD UL

**le COURRIER  
DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon  
215 cours Lafayette 69006 Lyon

Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr

Directeur de publication : Jacky ABADA - Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69  
n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

## LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>



Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

## • Le rôle de l'UD dans les formations

Le plan de formation 2024 a été élaboré collectivement, présenté et validé, par la commission exécutive de l'UD CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon, en date du 10 novembre 2023.

Ce plan n'intègre pas les formations tenues par les unions locales de notre département. Vous les retrouverez en annexe dans ce Courrier Départemental et sur le site de l'Union Départementale <https://ud69.reference-syndicale.fr/>

L'engagement dans la formation est un engagement individuel mais qui est décidé, pesé, par le collectif du syndicat. Il s'agit d'un investissement lié à une stratégie au service des orientations et du principe de la formation "Équiper pour agir"

Cet engagement impacte un ensemble : l'organisation, les autres candidats, les formateurs. C'est pourquoi des pré-requis sont indispensables pour que les demandes d'inscriptions soient retenues.

**A noter que les attestations de présence seront dispensées sur les temps de présences réels en formation (toute absence ne sera pas couverte par l'organisation).**



# • Structure de la Formation syndicale CGT

## ÊTRE ACTEUR•TRICE TOUTE SA VIE SYNDICALE

Ouverts à tous les syndiqué·es, ces stages ont vocation à équiper pour être acteurs de la bataille des idées, en connaissant les fondamentaux de la CGT, mais aussi le fonctionnement du monde économique et social dans lequel nous évoluons. Ces stages donnent accès à une culture générale syndicale indispensable au débat avec les salarié·es de l'entreprise et avec tous les citoyens·ennes hors de l'entreprise.

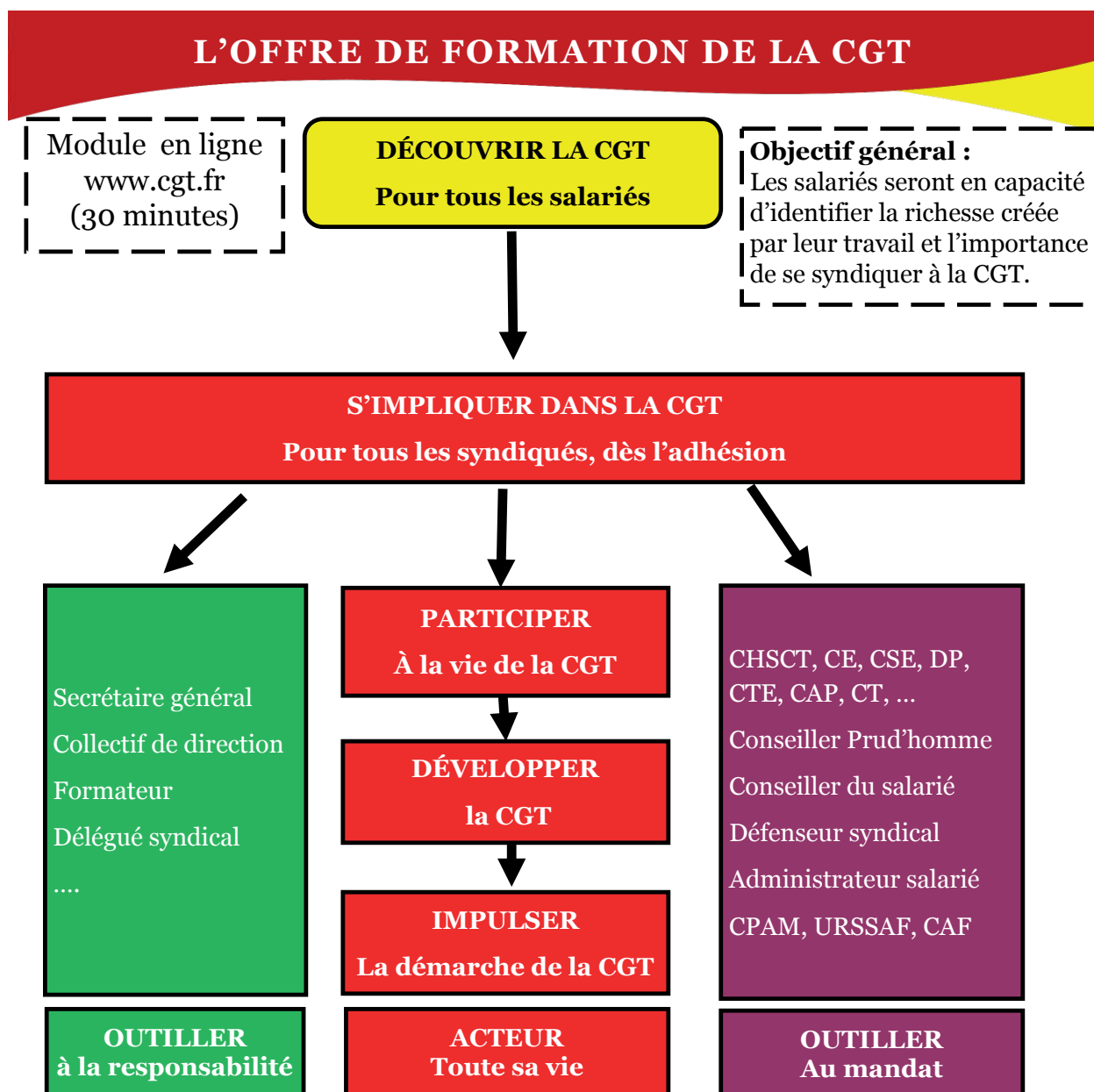
## OUTILLER À LA RESPONSABILITÉ

Outiller à la prise de responsabilité au sein de notre organisation est l'affaire du collectif, de celle et ceux qui en assument l'animation et de celui ou celle qui l'accepte. Accepter une responsabilité que le collectif confie à un·e camarade contient certaines obligations, une sorte de "droits et devoirs". Parmi les droits liés à la prise de responsabilité figure un accompagnement qui passe, entre-autre, par la formation. Les responsabilités sont nombreuses et variées, correspondent aux besoins de chaque organisation (syndicat, union locale ou départementale, etc.). Elles sont précises et définies, comme par exemple : secrétaires généraux, responsables à la politique financière, formateurs·trices, animateurs·trices de la vie syndicale...

## OUTILLER AU MANDAT

Ouvertes aux syndiqué·es élu·es ou mandaté·es par l'organisation syndicale (délégué syndical, membre du comité social et économique, conseiller·es du salarié, défenseur syndical·e, conseiller·es Prud'homme, administrateur·trice des organismes de Sécurité sociale...), ces formations permettent de s'armer pour défendre les travailleurs dans les instances représentatives, paritaires ou les lieux de négociation collective.





« Quiconque néglige sa formation se voue inéluctablement à la stagnation ou au recul »



Citation de Benoit FRACHON  
Secrétaire Général Confédéral de 1931 à 1967

# • ACTEUR TOUTE SA VIE

## FORMATIONS ORGANISÉES PAR LES SYNDICATS

### ☐ S'impliquer dans la vie de la CGT : Formation des Nouveaux Syndiqué-e-s

*Pour tous-te les nouveaux adhérent-e-s, peut aussi être ouverte à des non-syndiqué-es. C'est la première porte d'entrée à la CGT et à la formation syndicale. Donner envie aux syndiqués d'aller plus loin.*

**Objectif :** Présenter la CGT, ses structures, son fonctionnement, ses règles. Découvrir la conception de la société

**Public concerné :** Tous les nouveaux syndiqué.e.s CGT

**Programme :** Découvrir la conception de la société, présenter la CGT, ses structures, son fonctionnement, ses règles.

**Durée :** 1 jour

Les syndicats devront se rapprocher au préalable de l'UD afin d'obtenir un numéro d'agrément permettant un financement du stage. Les unions locales peuvent aussi proposer et organiser des formations « s'impliquer ».

### ▶ Comment organiser un stage : « S'impliquer dans la CGT » dans mon syndicat.

*Vous souhaitez organiser un stage "S'impliquer dans la CGT" pour votre syndicat.*

Dans votre syndicat, il y a de nouvelles/nouveaux syndiqué-e-s, qui n'ont pas encore débuté leur parcours de formation générale. Vous souhaitez leur proposer un stage "S'impliquer dans la CGT". Après tout, ce stage constitue l'entrée obligatoire dans le parcours de formation syndicale CGT. Avec ce format d'une journée, la volonté est de permettre aux nouveaux syndiqués de pouvoir se libérer plus facilement pour réaliser leur première expérience de la formation syndicale CGT.

Un document à destination des formateur.rice .s est disponible de manière à permettre à tout .e.s les camarades qui le souhaitent de pouvoir animer cette journée . Les explications s'y veulent précises mais concises sur les activités proposées aux stagiaires et les contenus abordés.

En outre, un tutoriel à destination des syndicats a été réalisé. Il permet d'appréhender la logique globale de la journée et de découvrir les supports qui sont utilisés pour animer les échanges avec les stagiaires. Il est disponible sur le Cloud de la Formation Syndicale.

*La formation des ULs et UD sont disponibles pour accompagner l'organisation*

Bien sûr, ce stage est subventionné par la confédération, comme les autres formations du parcours général.

## FORMATIONS ORGANISÉES PAR LES UNIONS LOCALES

### ☐ Participer à la vie de la CGT - Trois modules

*Pour tous les syndiqué.e.s. Ce stage se déroule obligatoirement sur 8 jours.*

*Le but de cette formation : Chaque syndiqué.e. ancien.ne ou nouveau a besoin, et a droit, à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de son organisation.*

*Ce droit de savoir est un contrat que les autres membres du syndicat passent avec lui au moment de son adhésion. Il est inscrit dans la charte de la vie syndicale adoptée et validée du 47<sup>ème</sup> congrès confédéral (décision confirmée lors des suivants)*

**Public concerné :** Tous nos syndiqué.e.s (quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle.)

**Prérequis :** Néant

**Durée :** 8 jours - 3 modules indissociable (3+2+3)

## ☐ Formations Spéciales « Salarié·es des TPE » ou travailleur·s isolé·es

A l'issue des dernières élections professionnelles dans les Très Petites Entreprises, la CGT sur la Région Auvergne Rhône Alpes, a entrepris de proposer aux syndiqué·es des TPE et aux syndiqué·s isolé·es (adhérents dans les UL) une offre de formation adaptée leur permettant, à défaut de profiter d'une vie syndicale collective, de bénéficier d'un minimum d'apport de l'organisation et de temps d'échanges collectifs.

### **Pour ceci 3 sessions de formation sont à ce jour proposées :**

- Une session de 2h de « Découverte de la CGT »
- Une session de 2h de « Santé au travail et RPS »
- Une session de 2h de « Lecture de la fiche de Paie »

Ces formations ont le double intérêt d'intégrer la notion de collectif pour ces syndiqué·es isolé·es, leur permettant, à terme de s'organiser au sein d'un syndicat et cela permettra aussi à l'Union Locale de développer des liens privilégiés avec ces syndiqué·es qui n'ont que l'UL comme repère et support.

Merci aux Unions Locales de faire connaître leur programmation à l'UD, qui pourra assurer une présence dans l'animation de ces sessions.

## FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'UNION DÉPARTEMENTALE

### ☐ Développer la CGT (Niveau 2) - Deux modules

**Public concerné :** Destiné aux syndiqué.e.s

**Objectif :** A l'issue de cette formation, les stagiaire.e.s seront en capacité de présenter une démarche de développement du rapport de force pour la transformation du travail. A l'issue de cette formation, les stagiaires seront également en capacité d'expliquer le caractère indissociable de l'emploi industriel et de services publics dans un système mondialisé.

**Prérequis :** Avoir suivi le niveau 1 ou participer à la vie de la CGT.

**Durée :** 2 modules de 5 jours chacun

### ☐ Participer à la vie syndicale des retraités :

En lien avec l'USR, le stage « participer à la vie syndicale retraités » peut-être fait dans les entreprises, les UL. Il s'agit de montrer la cohérence de l'activité syndicale que ce soit en activité ou à la retraite. De mettre en œuvre les revendications spécifiques aux salariés à la retraite. La nécessité de la poursuite de l'action syndicale avec les revendications des retraités.

**Public concerné :** Retraité·es syndiqué·es, militants·tes ou ayant milité ou non, d'une section, d'une localité, une section multipro, d'une USR, UFR, voire de l'UCR.

**Objectifs :** A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :

- Identifier les éléments pour construire et développer une activité syndicale de proximité en direction et avec les retraités.
- Expliquer et de s'emparer des outils pour renforcer la CGT

**Durée :** 3 jours (adaptable selon les besoins et contraintes des structures)

## ☐ **Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail**

### **Contenu :**

- La réalité des violences sexistes et sexuelles dans la vie et au travail.
- Construire notre intervention syndicale contre les violences sexistes et sexuelles.
- Mobiliser les acteurs pour notre démarche syndicale.
- L'accueil des victimes.
- Les outils pour ce combat.
- Combattre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT.

**Public :** Tous les syndiqué·es, Référent Harcèlement au CSE

**Durée :** 3 jours

Ce stage a été initié par le collectif confédéral « Femmes mixité » afin d'aider nos camarades à déterminer ce que sont les violences faites aux femmes, les violences sexistes et sexuelles. Le collectif a souhaité aborder l'action de la CGT pour agir contre ces violences, car de par les échanges avec les organisations de la CGT, il a constaté le manque de formation et le besoin de connaissances des militants.

En effet, nous avons tout à fait intérêt de nous intéresser à cette question, car le syndicalisme a toute sa place dans ce combat et ce d'autant plus que nos valeurs impliquent la lutte contre toutes les dominations et donc la domination patriarcale de façon à part entière. Enfin travailler sur les violences est un prérequis à toute égalité femmes-hommes.

## ☐ **Combattre syndicalement les idées d'extrême droite :**

Cette formation répond aux besoins des syndicats qui souhaitent engager sur la durée le combat contre les paroles d'extrême droite et qui pour s'en donner les moyens responsabilisent des camarades sur le sujet.

Dans ce combat d'actualité, la connaissance de l'histoire de l'extrême droite et de ses croisements avec celle du syndicalisme peut s'avérer d'une grande utilité.

**Public concerné :** tous et toutes les syndiqué·es

**Objectifs :** Équiper les adhérents afin de participer à la bataille des idées et expliquer les dangers de ses idées

**Durée :** 2 jours

## ☐ **Les ICTAMS dans la CGT : Pourquoi ? Comment ?**

**Public concerné :** Responsable syndical (commission exécutive, bureau de syndicat)

**Objectifs :** être en capacité de se déployer auprès de l'ensemble du salariat (collège 2 et 3, catégorie A et B)

**Durée :** 2 jours

## ☐ **RPS / ATMP : Risques Psycho sociaux / Accident du Travail et Maladie Professionnelles**

**Public concerné :** Tous syndiqué·es

**Durée :** 2 jours

## ☐ **ALS (Animation des Luites et Sécurité)**

**Objectif :** A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir le rôle et les missions de l'ALS, ainsi que d'identifier et mettre en oeuvre les outils nécessaires à la réalisation de ses missions.

**Public concerné :** Les syndiqués en responsabilité dans leur syndicat ou mis à disposition du collectif ALS.

**Durée :** 2 jours



## ☐ Renforcer la CGT, des principes, des actes

**Objectif :** Le renforcement de la Cgt et l'amélioration de notre vie syndicale figurent, depuis plusieurs congrès, parmi nos priorités. Dans le cadre de projets de développement ou de plans de syndicalisation, les stagiaires seront, à l'issue de cette formation, en capacité 1) De soutenir avec les salariés un débat contradictoire sur la question de l'adhésion à la Cgt en développant l'argumentation appropriée. 2) D'enclencher le processus d'accueil et de pérennisation des nouveaux adhérents.

**Public concerné :** Les syndiqués en responsabilité dans leur syndicat

**Prérequis:** Avoir suivi le niveau 1 ou la formation participer à la vie de la CGT.

**Durée :** 2,5 jours

# • OUTILLER À LA RESPONSABILITÉ

## ☐ Collectif d'animation de syndicat

**Public concerné :** Membres du bureau du syndicat.

**Objectif :** A l'issue de la session, chaque stagiaire aura acquis des savoirs et des savoir-faire pour être en capacité d'animer la vie syndicale CGT avec les élus CGT, les autres syndiqués, les autres salariés, dans et hors de l'entreprise, pour le développement du rapport de forces.

Dans le cadre de plans de syndicalisation, les stagiaires seront en capacité de soutenir avec les salariés un débat contradictoire sur la question de l'adhésion, d'enclencher un processus d'accueil et de pérennisation des nouveaux adhérents.

**Prérequis :** Avoir suivi le niveau 1 ou la formation participer à la vie de la CGT, voire développer la CGT

**Durée :** 3 jours

## ☐ Cogitiel :

**Public concerné :** Responsable à la politique financière et trésorier-ère de syndicat ou d'Union Locale Secrétaire Général, Secrétaire adjoint

**Objectifs :** Utilisation des outils Cogitiel et Cogétise

**Durée :** 2 jours

## ☐ Formation de formateurs :

**Public concerné :** Les formateurs.trices et futurs formateurs.trices syndicaux, c'est-à-dire les personnes susceptibles d'intervenir et/ou d'animer des stages de formation syndicale.

**Objectif :** A l'issue de cette formation, Les stagiaires seront outillés pour animer une formation syndicale CGT déjà construite et y intervenir.

**But :** Développer les capacités nécessaires de tous nos formateurs et formatrices pour qu'elles et ils soient à même d'animer un thème ou un stage. Elles et ils pourront mettre en œuvre les méthodes pédagogiques de la CGT pour favoriser la participation active des stagiaires. Ainsi étayer le collectif de formation pour offrir une plus grande offre de formation et satisfaire les besoins des syndicats

**Prérequis :** Avoir suivi le niveau 1 ou participer à la vie de la CGT.

**Durée :** 5 jours

# • OUTILLER AU MANDAT

---

## Formation CSE : Prise de mandat

**Public concerné :** Les membres du Comité Social et Economique, avec une priorité aux titulaires

**Objectifs :** Equiper les élus dans le fonctionnement du CSE, et la conception CGT du mandat.

**Prérequis :** Avoir suivi le niveau 1 ou la formation participer à la vie de la CGT, voire développer la CGT - être élu-e

**Durée :** 5 jours

## Formation SSCT (Santé Sécurité Condition de Travail)

**Public concerné :** Elus.es au CSE

**Objectifs :** Equiper les élus pour exercer le mandat sur la question de la protection des salariés et de leur santé. Attribution qui relève de l'ensemble des élus, qu'il y ait une Commission Santé Sécurité et Condition de Travail ou non.

**Prérequis :** Avoir suivi le niveau 1 ou la formation participer à la vie de la CGT, voire développer la CGT

**Durée :** 5 jours

## Délégué Syndical

**Public concerné :** Délégués Syndicaux

**Objectifs :** Ce stage a pour but que vous soyez en mesure de répondre aux exigences du mandat de DS, tout en étant dans notre démarche syndicale CGT.

Cette formation se donne pour objectif d'équiper nos délégués syndicaux afin qu'ils soient en capacité de mettre en œuvre la démarche revendicative de la CGT dans le cadre de leurs missions, cela afin de conquérir des droits nouveaux.

**Prérequis :** Avoir suivi le niveau 1 ou la formation participer à la vie de la CGT, voire développer la CGT

**Durée :** 5 jours

## Conseiller du salarié et ou Défenseur Syndical :

**Public concerné :** Réservé aux conseillers des salariés mandatés et/ou aux défenseurs syndicaux

**Objectif :** A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables d'identifier les savoirs et savoir-faire à mettre en œuvre pour exercer leur mandat en cohérence avec la conception CGT ; d'identifier les conditions favorables au bon déroulement d'un entretien préalable au licenciement ; de repérer les sources juridiques indispensables pour l'exercice de ce mandat et pour l'assistance du salarié.

**Prérequis :** Avoir suivi le niveau 1 ou la formation participer à la vie de la CGT, voire développer la CGT - être mandaté conseillé ou défenseur

**Durée :** 2 jours

## Conseiller Prud'Homme

**Public concerné :** Réservé aux conseillers de Prud'homme

**Objectif :** Donner aux Conseillers prud'homme tout au long de leur mandat, la capacité de tenir leur mandat, en prenant en compte les obligations réglementaires et la vision de la CGT.

# • MODE OPÉRATOIRE

## Mise en place d'une formation syndicale CGT

### ETAPES À SUIVRE :

Le tableau ci-après présente les différentes étapes à suivre pour la mise en place d'une formation. Les étapes sont présentées par ordre chronologiques.

Pour chacune d'entre elles, il est précisé qui est concerné, à qui s'adresser et le document à utiliser

Etapes	Date	Qui est en charge	A qui s'adresser	Document
Numéro d'accréditation	Le plus tôt possible	UL/US/Syndicat (Responsables de formation )	UD (Formation)	formation.syndicale@cgt69.com
Information aux syndicats/ adhérents	Le plus tôt possible J - 2 mois (a minima) + relance	UL/US/Syndicat (Responsables de formation )	Toutes les syndicats / adhérents	Selon le choix de la structure
Demande de congés formation	Le plus tôt possible - 1 mois au plus tard	Stagiaire	Direction de l'entreprise	Voir référent syndicale de l'UD
Inscription	Le plus tôt possible	Le stagiaire (+syndicat pour validation)	Organisateur	Fiche d'inscription
Envoi du devis (stage CSE/ECO et SSCT)	Le plus tôt possible	Stagiaire	CSE ou employeur pour accord selon la formation	Voir référent syndicale de l'UD
Commande du classeur Formateur	Le plus tôt possible	Responsable stage	Pôle Formation confédéral	Tableau de commande
Convocation	J - 7 jours (au plus tard)	UL/US/Syndicat (Responsables de formation )	Aux stagiaires	Courrier de Convocation par courriel
Attestation de stage	Dernier jour du stage	UL/US/Syndicat (Responsables de formation )	Pour stagiaire et formateur	Attestation de stage
Facturation	Dernier jour du stage	UL/US/ (Responsables de formation - Trésorier )	Aux CSE, ou Direction, ou Syndi- cat suivant la formation	Note de debours
Envoi dossier administratif à la confédération (pour stage « confédéralisé »)	Après le stage	UL/US/Syndicat/ Collectif Formation - Référent formation syndicale	Pôle Formation confédéral	- Documents originaux correctement complétés - Feuille d'émargement, - Fiches individuelles des stagiaires, - Fiche signalétique du stage, - Fiche signalétique du formateur, - Conserver une copie





## Soutenir chacun, c'est s'engager auprès de tous.

Notre action sociale agit dans trois grands domaines : le handicap, la santé et la maladie, la précarité pour apporter son soutien aux plus fragiles et favoriser l'inclusion de tous dans la société.

[groupe-apicil.com](http://groupe-apicil.com)

SANTE | PREVOYANCE | EPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

**GRUPE  
APICIL**  
UNIQUES, ENSEMBLE

**APICIL Transverse** Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque SA** à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social :20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Établissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management SA** au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP - Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08  
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0013 - communication publicitaire à caractère non contractuel

# NOS RÈGLES DE VIE EN STAGE

Être stagiaire dans une formation syndicale CGT implique le respect d'un minimum de règles. Les stagiaires doivent bénéficier des meilleures conditions pour que la formation soit une réussite, pour eux-mêmes et l'organisation. Pour partie, cet objectif passe par le respect des règles de vie en stage nécessaires à la réussite, la cohésion et la cohérence du stage.

## Réussite :

☑ Les syndicats ont la responsabilité d'informer syndiqués et militants de cette offre de formation 2024 au regard des priorités et des besoins liés aux mandats et responsabilités.

☑ Les actes de candidature valent inscriptions.

☑ 7 jours avant le début, une convocation sera transmise au stagiaire par sur boîte email personnelle.

☑ De manière générale, un stage se tient avec un minimum de 10 participants et un maximum de 15.

☑ Si la formation est annulée, l'organisation prévient le stagiaire et le syndicat.

## Cohérence :

☑ Sauf exception, pour la richesse des échanges, les origines professionnelles des participants doivent être diverses. Une formation ne peut comprendre plus de 4 stagiaires issus du même syndicat pour favoriser les échanges interprofessionnels.

## Cohésion :

☑ L'assiduité des stagiaires à toutes les journées de formation est indispensable.

Le stagiaire doit se dégager de toute obligation pendant sa formation.

Il s'engage, par l'acte de candidature, à suivre la formation dans sa totalité et selon les horaires fixés.

☑ La formation est prioritaire y compris pendant les mouvements de grèves. Afin de garantir l'atteinte de l'objectif de la formation.

☑ Les horaires fixés pour la durée du stage, du 1er au dernier jour, sont respectés par tous. Les repas sont de préférence pris en commun, participant ainsi à créer une dynamique de groupe.

☑ Les téléphones sont ouverts aux pauses et fermés en formation.

# • FOIRE AUX QUESTIONS

---

## **De combien de jours est le droit au congé de formation syndicale ?**

*Le droit au Congé de Formation Sociale Économique, Sociale, Syndicale et Environnementale par an et de douze jours pour l'ensemble des salari·e·es et agent·es de la Fonction Publique.*

*Dans le privé les formateurs, formatrice et les camarades en responsabilités peuvent prendre jusqu'à dix-huit jours. La durée de chaque congé ne peut être inférieure à une demi-journée.*

## **Comment demander un congés de formation syndicale (CFSESE) ?**

*Pour en bénéficier, le salarié adresse une demande à l'employeur, **au moins** 30 jours avant le début du congé de formation. Il y précise la date et la durée de l'absence sollicitée ainsi que le nom de l'organisme responsable du stage ou de la session. Contacter la formation syndicale de l'UD pour obtenir un modèle de courrier.*

## **C'est quoi la formation syndicale ?**

*La formation syndicale est un droit pour tous·tes les syndiqué·es, les militant·es, les dirigeant·es. C'est un droit qui doit pouvoir s'exercer dès leur adhésion et tout au long de leur vie syndicale. La Cgt souhaite que chacune et chacun de celles et ceux qui la composent exercent pleinement leur citoyenneté syndicale.*

## **Le congé peut-il être refusé par l'employeur ?**

*Le congé est un droit prévu dans les textes et ne peut être refusé que pour les besoins de service. Le refus doit être notifié sous certaines conditions, différentes selon le privé et les Fonctions Publiques.*

## **Quels documents doit-on remettre à son employeur lors de la participation à un stage de formation syndicale ?**

*Le premier est la demande de formation qui doit se faire au plus tard 1 mois avant le stage (sauf accord collectif plus favorable) en recommandé avec accusé de réception, ou remise en mains propres contre signature.*

*Le deuxième est l'attestation de présence à fournir à l'employeur lors de la reprise du travail.*

## **L'employeur peut-il imposer un stage ou un lieu de stage ?**

*Non, la formation syndicale CGT organise elle-même ses stages et choisi les lieux de formation.*

*Pour ce qui est des formations CSE et SSCT, qui sont liées au mandat, c'est l' élu·e qui choisit son organisme.*

# PLAN DE FORMATION

## UD et UL 2024





# PLAN DE FORMATION DE L'UD CGT 69 2024

*équiper pour agir*



Rouge = rectificatif

N°	NOM DU STAGE	Prérequis	Dates début	Dates fin	Nombre de jours	Lieu	ORGANISATEUR
1	SSCT	Participer	15/01/24	19/01/24	5		UD
2	CSE	Participer	22/01/24	26/01/24	5		UD
3	Délégué Syndical	Participer	05/02/24	09/02/24	5		UD
4	Cogitiel	Participer	15/02/24	16/02/24	2		UD
5	Développer (2ème Semaine)	Participer	19/02/24	23/02/24	5		UD
6	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	28/02/24	29/02/24	2		UD
7	Accident du Travail / Maladie Professionnelle	aucun	06/03/24	07/03/24	2		UD
8	Formation de Formateur	Participer	11/03/24	15/03/24	5		UD
9	Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles	aucun	18/03/24	20/03/24	3		UD
10	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	28/03/24	29/03/24	2		UD
10	Cogitiel	Participer	04/04/24	05/04/24	2		UD
11	Renforcer la CGT, des Principes et des actes	Participer 2,5 Jours	16/04/24	18/04/24	3		UD
12	SSCT	Participer	13/05/24	17/05/24	5		UD
13	Les ICTAM dans la CGT, Pourquoi ? Comment ?	Participer	28/05/24	29/05/24	2		UD
14	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	29/05/24	30/05/24	2		UD
15	CSE	Participer	03/06/24	07/06/24	5		UD
16	Cogitiel	Participer	06/06/24	07/06/24	2		UD
17	Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles	aucun Pas le 12 !	10/06/24	13/06/24	3		UD
18	Equipe d'animation de Syndicat	Participer	19/06/24	21/06/24	3		UD
19	Développer (1ère Semaine)	Participer	24/06/24	28/06/24	5		UD
20	SSCT	Participer	08/07/24	12/07/24	5		UD
21	CSE	Participer	26/08/24	30/08/24	5		UD
22	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	04/09/24	05/09/24	2		UD
23	Délégué Syndical	Participer	09/09/24	13/09/24	5		UD
24	Développer (2ème Semaine)	Participer	16/09/24	20/09/24	5		UD
25	AGEFIP	Aucun	25/09/24	26/09/24	2		UD
26	Formation de Formateur	Participer	30/09/24	04/10/24	5		UD
27	Equipe d'animation de Syndicat	Participer	09/10/24	11/10/24	3		UD
28	CSE	Participer	14/10/24	18/10/24	5		UD
29	SSCT	Participer	21/10/24	25/10/24	5		UD
30	Cogitiel	Participer	24/10/24	25/10/24	2		UD



Rouge = rectificatif

N°	NOM DU STAGE	Prérequis	Dates debut	Dates fin	Nombre de jours	Lieu	ORGANISATEUR	
31	Risque Psycho-Sociaux (Organisationnels)	aucun	06/11/24	07/11/24	2		UD	
32	Les ICTAM dans la CGT, Pourquoi ? Comment ?	Participer	13/11/24	14/11/24	2		UD	
33	Cogitiel	Participer	14/11/24	15/11/24	2		UD	
34	Cogitiel	Participer	05/12/24	06/12/24	2		UD	
35	Développer (1ère Semaine)	Participer	09/12/24	13/12/24	5		UD	
36	Combattre les idées d'Extrême Droite	aucun	17/12/24	18/12/24	2		UD	
		<b>Formation dont la date est encore à déterminer</b>						
	ALS	aucun	2ème semestre		2		UD	
	Communication	Participer			2		UD	
	Continuité Syndicale - Syndicalisme retraité		4ème Trimestre		1		UD	
	Conseillers du Salarié		?		2		IFS	
	Conseillers du Salarié		Juin		2		IFS	
	Conseillers du Salarié		Octobre		2		IFS	
	Défenseur Syndical		Avril		2		IFS	
	Défenseur Syndical		?		2		IFS	
	Conseiller-ères Prud'hommes						UD	

Contact et renseignement : [formation.syndicale@cgt69.com](mailto:formation.syndicale@cgt69.com)

## Formations organisées par vos Unions Locales CGT

N°	NOM DU STAGE	Dates debut	Dates fin	Nombre de jours	Lieu	ORGANISATEUR
1	Participer à la vie de la CGT session1 (Module 1 et 2)	05/02/24	09/02/24	4		
2	Participer à la vie de la CGT session1 (Module 3)	14/02/24	16/02/24	2		
3	Combattre syndicalement les idées d'extrême droite	1er trimestre 2024				
4	Journée étude NAO	2nd trimestre 2024				
5	Participer à la vie de la CGT session 2 (Module 1 et 2)	10/06/24	14/06/24	4	Union Locale CGT 7/8	Union Locale CGT 7/8
6	Participer à la vie de la CGT session 2 (Module 3)	19/06/24	21/06/24	3		
7	Rédiger un tract	3ème trimestre 2024				
8	Participer à la vie de la CGT session 3 (Module 1 et 2)	07/10/24	11/10/24	4		
9	Participer à la vie de la CGT session 3 (Module 1 et 2)	16/10/24	18/10/24	3		
10	S'impliquer dans la CGT (ancienne FANS)*	18/01/24	19/01/24	1		
10	Participer à la vie de la CGT session1 (Module 1 et 2)	18/03/204	22/03/24	4		
11	Participer à la vie de la CGT session1 (Module 3)	08/04/24	10/04/24	2		
12	Vie syndicale, élu.e.s et mandaté.e.s	10/06/24	11/06/24	1		
13	Vie syndicale, élu.e.s et mandaté.e.s	13/06/24	14/06/24	1		
14	S'impliquer dans la CGT	17/06/24	18/06/24	1		
15	Participer à la vie de la CGT (Module 1 et 2)	02/12/24	06/12/24	5		
16	Participer à la vie de la CGT (Module 3)	08/01/25	10/01/25	2		
17	S'impliquer	16/01/24				
18	S'impliquer	15/02/24				
19	Participer (Module 1)	19/03/24	21/03/24	3	Union Locale CGT Villeurbanne	Union Locale CGT Villeurbanne
20	Participer (Module 2)	10/04/24	11/04/24	1		
21	Participer (Module 3)	14/05/24	16/05/24	2		
22	S'impliquer dans la CGT	08/02/24		1		
23	S'impliquer dans la CGT	19/03/24		1		
24	Participer à la vie de la CGT (Module 1)	17/06/24	19/06/24	3	Union Locale CGT Vaulx en Velin	Union Locale CGT Vaulx en Velin
25	Participer à la vie de la CGT (Module 2)	20/06/24	21/06/24	1		
26	Participer à la vie de la CGT (Module 3)	26/06/24	28/06/24	3		

# Votre organisation syndicale () nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions  
pour vous et votre famille :  
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde  
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations, mentions et conditions sur [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,  
c'est vous.

*Missions légales récurrentes*

Consultation annuelle sur  
la situation économique  
et financière

Consultation sur la  
politique sociale, les  
conditions de travail et de  
l'emploi

Orientations Stratégiques  
de l'entreprise

*Missions légales ponctuelles*

Licenciement

Alerte

O P A

Concentration

*Missions conventionnelles*

Tenue de comptabilité

Révision des comptes

Etablissement des états  
financiers

Social (Paies et déclarations  
sociales)

Conseil

Assistance à la rédaction du  
rapport de présentation des  
comptes

60 Rue Racine  
69100 VILLEURBANNE  
04 78 69 17 81

[www.mericassocies.com](http://www.mericassocies.com)

&

58 A Rue du Dessous des Berges  
75013 PARIS - 01 56 59 13 50

